

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N'
005/AONO/RE/C:-
BRL/SG/CIPM/2020 DU 09 04
2020 EN PROCEDURE D'URGENCE.
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DES FORAGES
PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE A
MEYOPO DANS LA COMMUNE DE
BATOURI, DEPARTEMENT DE LA
KADEY, REGION DE L'EST.**

1. Objet

Objet de PAnnei d'Offres :

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de Batouri, Maître d'ouvrage lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour les travaux de construction d'un forage pastoral à énergie solaire à MEYOPO dans la Commune de BATOURI. Département de la Kadey, Région de l'EST.

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Etude et installation de chantier ;

> Poration ;

> Equipement de forage ;

> Développement et essais de pompage ;

- > Analyse et traitement de l'eau ;
- > Réalisation de la tête de forage ;
- > Construction de la salle de commande ;
- > Peinture ;
- > Pose de la pompe immergée ;
- > Pose des conduites ;
- > Installation des champs photo voltaïque.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de :
Vingt millions francs (20 000 000) FCFA TTC

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

5. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public; MINEPIA. exercice 2020.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAG) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de BATOURI,
Tél : 696 641 339 / 655 02 84 84. dès publication du présent avis

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de BATOURL, Tél : 696 641 339 / 696 641 339 / 655 02 84 84, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (Recette Municipale de BATOURL), d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA. représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de BATOURL, Tél : 696 641 339 / 655 02 84 84 au plus tard le 0 MAI 7P?D à 11 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention ;

11. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de Quatre cent mille vingt (400 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré

après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de placée auprès de la Commune de BATOURI, dans la salle de réunion de réunion de l'hôtel de ville de Batouri, le 05 Mai 2020 à 12 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

12.1.1. Critères éliminatoire

12.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission;
- b) Fausse déclaration ;

- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce (48 heures) après l'ouverture des offres.

12.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics ;
- f) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

12.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

12.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) La non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA (01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de
BATOURI Tél : 696 641 339 / 655 02 84 84.

BATOURI le 09 Avril 2020
Le MAIRE
MBELESSA Auberlin